

Délibération n°2023-136 du 10 octobre 2023
Portant sur la DETR 2024 - Autorisation de dépôt
Assainissement Patural-Blanc à Lavaveix-les-Mines

L'an Deux Mille Vingt-trois, le dix octobre à 17h30, le Conseil de la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de ROUGNAT, sous la présidence de Gérard GUYONNET, Président.

Date de convocation du Conseil 05/10//2023.

Nombre de conseillers en exercice : 62

Présents : 41	Votants : 49	POUR : 49
Pouvoirs : 8	Abstention : 0	CONTRE : 0
Excusés : 3 Absents : 10	Exprimés : 49	

Présents : MM. GUYONNET, SIMONET V, DUBSAY, GRASS, VENTENAT, GRANGE, MOUNAUD, BIGOURET, RICHIN, DESCLOUX, LE CORRE, JAMME, BERTHON, SCARAMUCCIA, FERRIER, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, GALINDO, PIERRON, NOVAIS, CHARLES *suppléante* CONCHON, VIRGOULAY, FAUCONNET, COTENTIN, MONTEIL, PAYARD C, MAZET, PAYARD J, SOULEBOT, MOREAU, LUQUET A, BERGER, MÉANARD, DESARMENIEN, CHEFDEVILLE, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, GLOMOT, FAUCHER.

Pouvoirs : SIMON à LE CORRE, VERDIER à GALINDO, LUQUET L à LUQUET A, BOUDINEAU à FERRIER, RAMOS à FAUCONNET, FONTVIELLE à DESARMENIEN, MORANÇAIS à BERGER, LARGE à TRIMOULINARD,

Excusés : JOULOT, DESGRANGES, D'HULSTER.

Absents : SIMONET B, PERRIER F, GIRAUD LAJOIE, SCHMIDT, PLAS, VIALTAIX, WELZER, ROULLAND, BRUNET, CHAUSSAT.

Secrétaire de séance : Pierre DESARMENIEN

Rapporteur : David GRANGE, Vice-président

Pour rappel, par délibération n°2022-149 et n°2022-150, le conseil communautaire autorisait le dépôt d'un dossier DETR 2023 ainsi que la signature d'une convention constitutive entre la commune de Lavaveix les Mines et la Communauté de communes. La rue du Patural Blanc à Lavaveix les Mines est desservie par un réseau séparatif d'assainissement datant de la fin des années 60.

Lors d'épisodes pluvieux intenses, le réseau sature, générant l'inondation des sous-sols des maisons riveraines. Le projet consiste à déposer 420 mètres de canalisations amiantées pour poser en lieux et place, des canalisations neuves et 25 branchements particuliers. Deux tronçons de réseau sont concernés : d'une part la rue objet des désordres et, d'autre part, une rue latérale datant de la même époque.

La réhabilitation des collecteurs se fera en commun avec la commune de Lavaveix les Mines.

L'estimation des travaux est de 317 468.50€ HT pour la partie assainissement des eaux usées. Cette estimation tient compte de l'évolution des prix pratiqués et du désamiantage. L'opération « ASSAINISSEMENT- RUE PATURAL BLANC À LAVAVEIX-LES-MINES » est finançable dans le cadre de la DETR 2024 à hauteur de 40%.

Le plan de financement prévisionnel est présenté ci-après :

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

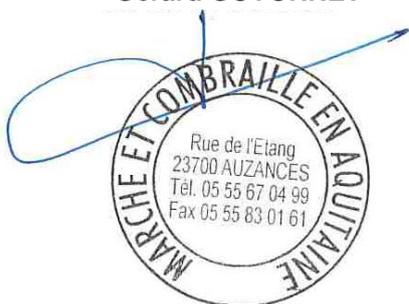
DÉPENSES HT		RECETTES HT	
Nature	Montant	Type de subv + (taux)	Montant
Travaux Préparatoires EU	6 700.00€	DETR (40%)	126 987.40€
Travaux EU	196 930.50€	Contribution communale	63 709.80€
Tests préalables à la réception	5 255.00€	Autofinancement	126 771.30€
Frais divers (parution)	2 400.00€		
Eaux Pluviales (Travaux et frais connexes)	106 183.00€		
TOTAL HT	317 468.50€	TOTAL HT	317 468.50€

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré à l'unanimité :

- VALIDE le plan de financement présenté ;
- AUTORISE le Président à solliciter un financement au titre de la DETR 2024 pour un montant éligible de 317 468.50€ HT ;
- AUTORISE le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en sous-préfecture le 17 octobre 2023
Pour copie conforme, le 17 octobre 2023

Le Président,
Gérard GUYONNET



Le Secrétaire de séance,
Pierre DESARMENIEN

Accusé de réception en préfecture
023-200067593-20231010-2023-136-DE
Date de télétransmission : 17/10/2023
Date de réception préfecture : 17/10/2023